**Dans le cadre du projet de recherche européen «Business et droits de l'homme, les défis pour les litiges transfrontaliers dans l'Union européenne" (JUST / 2013 / JCIV / AG / 4661)[[1]](#footnote-1) visant à analyser la compétence extraterritoriale en matière civile dans Union européenne, concernant l'impact des entreprises sur les droits humains, on a prevu l’élaboration d'un manuel ou un guide pratique sur les mécanismes de recours (judiciaire et non judiciaire) applicables dans les cas où il ya des violations des droits humains imputables aux entreprises européennes dans les pays tiers. Par conséquent, afin de recueillir des informations pertinentes et utiles pour le manuel on vous demande vos réponses aux questions suivantes:**

1. Connaissez-vous aucun manuel sur les mécanismes de réparation pour les victimes de violations des droits humains imputables aux entreprises? Pourriez-vous préciser le/les titre/s? Si oui, continuez avec les questions 2 et 3. Si non, passez à la question 4.
2. Avez-vous utilisé un (des) manuel (s) sur les mécanismes de réparation ci-dessus? Si la réponse est oui, indiquer lequel ou lesquels.
3. 3. Pensez-vous qu’un manuel de ce type est utile et informatif pour les victimes, les ONG et des avocats en exercice? Quels sont les aspects positifs et négatifs qui peuvent être mises en évidence?
4. A votre avis, quels sont les contenus et / ou les aspects fondamentaux que devrait inclure un manuel de ce type pour être utiles dans la tâche de parvenir à un accès adéquat à des mécanismes de réparation?

S'il vous plaît envoyer vos réponses à daniel.iglesias@urv.cat

1. Résolution de la Commission Européenne: http://ec.europa.eu/justice/newsroom/files/c\_2013\_8097\_decision\_en.pdf http://ec.europa.eu/justice/newsroom/files/c\_2013\_8097\_annexes\_en.pdf [↑](#footnote-ref-1)